

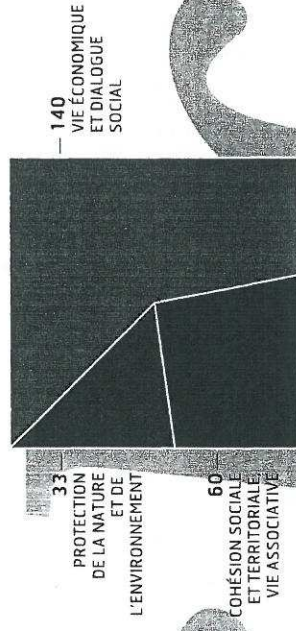
Les organisations membres du Conseil économique, social et environnemental viennent d'envoyer les listes de leurs représentants au gouvernement. Le patronat a dû s'adapter à la parité hommes-femmes, désormais obligatoire. Les leaders syndicaux ne sont plus présents.

# CESE : les nouvelles têtes d'affiche des syndicats et du patronat

Le CESE nouveau prend forme. Après la promulgation, cet été, de la loi réformant le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le mandat de cinq ans des 233 membres de l'assemblée consultative vient à échéance le 30 septembre. L'obligation nouvelle de présenter des listes respectant la parité hommes-femmes a particulièrement pesé sur la constitution des listes du patronat, qui viennent d'être transmises à Matignon. Le groupe des entreprises privées (27 membres désignés par le Medef, la CGPME et l'ACFCL) ne comptait que quatre femmes, celui des artisans (10 membres) aucune... Pour le Medef, le renouvellement était tout de même facilité par l'élimination d'office de quatre membres : Denis Gautier-Sauvagnac, mis en cause dans l'affaire des retraites d'argent

liquide de l'UIMM, Denis Kessler, ennemi de Laurence Parisot, Jacques Creysse, ancien directeur général licencié par cette dernière, et Jean-René Buisson (Ania), qui a claqué la porte du Medef en décembre. « *Domaine réservé* » de Laurence Parisot, selon son entourage, la liste du Medef regroupe, selon nos informations, Didier Ridoret (fédération du bâtiment), Jean-Louis Schilansky (trésorier du Medef), des négociateurs-patronaux ou présidents de commission du Medef (Dominique Castera, Benoît Roger-Vasselhin, Jean-Luc Plâcé) et des chefs d'entreprise, en activité ou non : Françoise Gri (Manpower), Catherine Tissot-Colle (Eramet et Fedem), Françoise Colloch (ex-Axa), Françoise Frisch. Dans les autres délégations patronales, tous les présidents deviennent ou restent membres du CESE (Jean-

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL  
EN NOMBRE DE MEMBRES



OBJET / SOURCE : « LES ÉCHOS »

François Roubaud pour la CGPME, Jean-François Bernardin pour l'ACFCL, Jean-Lairdin pour l'OPA, Alain Griset pour l'APCM et David Gordon-Knei pour l'Unap). Ils ne pourront toutefois échanger avec leurs homologues des syndicats de salariés : plus aucun dirigeant de

centrale ne siègera, Jacques Voisin (CFTC) et Bernard Van Craeynest (CGC) cédant leurs fauteuils.

## Arrivée de Maryse Dumas

Les syndicats ont eu moins de difficultés à assurer la parité, des efforts ayant déjà été fait auparavant. A la CGC, Bernard Van Craeynest a largement son collègue (onze changements), Bernard Devy, le monsieur retraités de la centrale, sort tandis qu'entrent deux jeunes qui mènent : Eric Peres (FO Carrières) et Stéphane Hardy (secrétaire confédéral). A la CGC, Bernard Van Craeynest cède son fauteuil à sa numéro deux, Garole Colvert, qu'il s'attache à mettre en avant. Dans un subtil équilibre des pouvoirs internes, Gabriel Artero, président de la fédération métallurgie, entre lui aussi au palais d'Iéna.

Les autres centrales misent sur la stabilité. La CFDT (17 membres) avait changé ses représentants l'an dernier et va tous les reconduire, la CGT (17 aussi) ne procède qu'à quatre changements. Les plus notables sont l'entrée de Maryse Dumas, numéro deux de la centrale jusqu'à fin 2009, et la sortie de Christian Larose, actuel vice-président du CESE. Solidaires (Sud), qui dispose désormais d'un siège suite à une décision du conseil d'Etat, le confiera à Pierre Khalifa. Voir un membre du bureau d'Attrac siéger au côté des représentants patronaux, c'est aussi cela le charme du CESE.

VÉRONIQUE LE BILLON  
ET DÉRIK PERROTTE



Retrouvez les listes des organisations sur [lesechos.fr/document](http://lesechos.fr/document)

Les Échos 24/19/2010